

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Industrie - enquête publique - QUADRAN Energies Libres

Date : Fri, 5 Oct 2018 19:54:09 +0200

De : Anne-France ABILLON

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Le château de La Bourbansais développe une activité touristique dynamique, qui participe dans une large mesure au rayonnement économique du département de l'Ille-et-Vilaine.

Depuis 1962, le château et son jardin, ainsi qu'un parc zoologique sont ouverts à l'année au public et accueillent plus de 130 000 visiteurs par an.

Ce vecteur important de tourisme n'a pas été examiné par le porteur du projet, ni l'impact sur les animaux du zoo.

Ce projet particulièrement nuisible pour le patrimoine le serait également pour la préservation d'espèces animales en voies d'extinction,

et notamment le spectacle d'oiseaux protégés représentant une occasion unique pour les visiteurs qui ont ainsi la chance observer des espèces en voie de disparition.

L'implantation d'éoliennes situées à seulement 1,7km du parc zoologique rendra impossible l'organisation de nouveaux spectacles compte tenu de la vulnérabilité

des oiseaux face à ces constructions industrielles massives. La présence d'éoliennes porterait ainsi atteinte à l'ensemble de la collectivité.

Avec mes meilleures pensées,

Mme Abillon